

De 1829 à 1930 la création de la rade de Genève a reconfiguré les deux rives lacustres, devenant la nouvelle façade de la ville. Au début des années 1990, le projet *Le Fil du Rhône* (Julien Descombes, architecte et un groupe d'artistes) fédère une série d'interventions sur l'espace public entre le Pont du Mt Blanc et la pointe de la Jonction. A Genève, un tropisme vers l'eau sous tend une partie de son histoire urbaine. On interroge ici la forme qu'il prendra pour le sillon genevois du fleuve, de la ville à la frontière française.

Genève l'hydrotrope Un projet pour la pénétrante de verdure du Rhône ?

Christophe Beusch, architecte et urbaniste, membre de la CAU (Commission aménagement et urbanisme de la FAI).

Les raisons des mutations urbaines sont rarement univoques. La création de la Rade manifeste à la fois une volonté d'assainissement des « berges immondes... »¹, un besoin de desserrer le corset des fortifications en gagnant des terrains sur le lac, et un engouement romantique pour la promenade et la navigation de plaisance.

Orthophotographie délimitant le périmètre de la pénétrante de verdure du Rhône.



Le Fil du Rhône, lui, incarne une attitude de réhabilitation, de réenchantement d'un existant. Par un travail architectural et artistique, on a valorisé des espaces riverains délaissés et rendu les abords du fleuve à la promenade et à la baignade. Au même moment, d'anciennes installations industrielles (le bâtiment de *la Machine*, les *Forces-Motrices*, *l'Usine*) sont restaurées et deviennent des foyers culturels dynamiques de la ville.

De cette brève histoire, on retiendra pour le devenir de la pénétrante de verdure du Rhône la contiguïté des

opérations urbanistiques et l'analogie des phénomènes de retournement urbain: des lieux perçus d'abord comme marginaux, souvent affectés à des activités que l'on souhaite éloigner des quartiers d'habitations (zones industrielles, ancienne décharge cantonale etc.), se révèlent peu à peu sous un nouveau jour. Ainsi on a récemment découvert l'intérêt de lier des lieux de délasserment avec le fleuve – le parc du Moulin à Vernier, ou La Plaine –, et on a revitalisé des biotopes riverains tel le parc naturel des Teppes. Enfin des activités agricoles innovantes se sont renforcées sur la presqu'île de Loëx.

Comme le met en évidence l'étude « Genève, la nuit, stratégie territoriale pour la vie nocturne culturelle et festive » (MSV architectes-urbanistes, Office de l'urbanisme, 2017), des bâtiments désaffectés anciennement liés au fleuve pourront être recyclés pour des activités culturelles. Cette option, répondant à des besoins avérés, opère aussi un rééquilibrage d'activités trop concentrées dans le centre de la ville. La récente décision du Conseil d'État de dédier *Porteus*, vaste bâtiment abandonné de la STEP d'Aire à la culture, est à relever comme un jalon de cette visée. La boucle du Rhône d'Aire dans son ensemble, bientôt reliée à la cité d'Onex par une passerelle, pourrait se profiler comme un prochain lieu de mutation hydrotropique.

Appelé de nos vœux, un projet urbanistique et paysager pour la pénétrante de verdure du Rhône

sera différent de celui de la Rade et du *Fil du Rhône*. Par sa plus grande échelle, celle de l'agglomération plutôt que celle de la ville. Par l'opportunité de consolider l'urbanité de divers quartiers, les cités d'Onex et du Lignon notamment. Par le potentiel de répondre aux besoins contemporains de rapprochement de la nature.

Projet se distinguant aussi par le découpage politique de son aire. A ce titre l'instrument « image directrice », impliquant les communes concernées, serait adéquat. Le Plan directeur cantonal en vigueur (cf. fiche C04) préconise de « préciser la vocation de certaines pénétrantes de verdure, en relation avec le tissu urbain, par l'intermédiaire de projets spécifiques ». La ou les vocations semblent émerger naturellement des quelques transformations récentes évoquées: des espaces ouverts accessibles pour le délasserment, des équipements culturels et sportifs, un rapprochement de l'agriculture et de l'habitat, une place pour l'épanouissement de la nature.

Une vision d'ensemble permettrait cependant de fédérer des projets localisés et de les intégrer dans un maillage de déplacements doux en plein essor. Elle permettrait aussi de renforcer le cadre paysager et de préparer une structure d'espaces publics pour les densifications à venir. Cette vision promet aussi de reconnaître au Rhône genevois son véritable statut de monument naturel. □



Trois scénarios qui se focalisent sur les aspects de la pénétrante de verdure du Rhône.

1. Un regard centré sur le Rhône et ses rives, sa capacité à donner accès à un chapelet de lieux d'intérêt public par le développement de la navigation, et par la valorisation des cheminements de rive. Son potentiel aussi de parc en longueur pour la promenade dans des paysages à la variété fascinante.

2. Un regard étendu aux urbanisations proches du Rhône révélant le potentiel d'intégration urbaine opérable par des passerelles reliant les deux rives: des parcs et des équipements soudain rapprochés de quartiers situés sur la rive opposée, des aires agricoles susceptibles d'accueillir une agriculture de proximité au Lignon et à Vernier.



3. Un regard porté à l'échelle du maillage des déplacements piétons et deux roues. L'axe projeté de la voie verte Versoix-Bernex, sur un tracé presque plan au caractère urbain (par ailleurs un tracé plus proche du fleuve pour la Via Rhôna) croise un nouveau barreau de liaison au caractère paysager centré sur la presqu'île de Loëx.

Textes et illustrations extraits de: *Etude générale sur les pénétrantes de verdure*, Mayor et Beusch architecture et urbanisme, Office de l'urbanisme 2014.

1_ La Genève sur l'eau, MAH 1997.